

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

ET DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. NICOD, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, *, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	}	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —
2.480 Membres		<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-08

PARTIE ADMINISTRATIVE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. les Membres du Conseil d'administration sont priés de se réunir mardi 8 novembre, à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 8 Novembre 1932, à 20 h. 30

1° *Vote sur l'admission des candidats présentés le 11 octobre.*

2° *Présentation de :*

M. Cattin (Etienne), élève de spéciales II, Lycée du Parc, Lyon (6^e), par M^{me} et M. Darnians. — M. Robin (Louis), 12, place Saint-Pierre, Vienne (Isère), par MM. Blandin et Patissier. — M. Tourrillon, 3, cours Gambetta, Lyon, par MM. Riel et Desvigne. — M. Lavertu (Jean), préparateur au Muséum de Lyon, 36, rue d'Avignon, par MM. Gaillard et Varrichon.

3° M. BIDAULT DE L'ISLE. — Observations météorologiques pour l'été 1932 (Observatoire de la Guette).

4° M. POUZET. — Propositions au sujet des conférences à instaurer.

signalée par divers auteurs, et que j'ai retrouvée à de multiples exemplaires dans les champs de maïs de l'Asile de Bron.

Au lieu d'être, les unes uniquement formées de fleurs mâles, groupées en panicules terminales, et les autres uniquement formées de fleurs femelles en larges épis axillaires sessiles, ces inflorescences anormales groupaient sur une même axe des épillets de fleurs femelles et des épillets de fleurs mâles. Au lieu d'être monoïques, ces inflorescences étaient hermaphrodites.

La mutilation n'est sans doute pas la seule cause de cette anomalie. La présence et le développement du charbon de maïs, dont j'ai vu par la suite la céréale envahie, ne paraît pas étrangère à cette modification profonde de l'appareil reproducteur du maïs.

Sur la présence de « *Matricaria discoidea* » dans la région lyonnaise

Par M. L. REVOL.

M. discoidea, comme sa voisine *M. suaveolens*, est une plante envahissante, d'origine américaine, qui gagne chaque jour du terrain en France.

Signalée d'abord en Lorraine (1909), puis dans l'Ouest, elle envahit ensuite le Sud-Est, depuis Lyon (M. JOSSERAND, gare d'eau de Vaise, 1923), jusqu'aux Alpes (M. THIÉBAUT, Modane, 1927). Elle est aujourd'hui assez commune dans certains points de la Dombes.

Je l'ai retrouvée pendant les dernières vacances dans une région où elle ne paraît pas encore avoir été signalée, la Cotière méridionale, au milieu du village de Bressols (Ain).

C'est une plante qui se distingue aisément de nos Matricaires indigènes par ses capitules formés de fleurs toutes tubuleuses. En outre la couleur jaune de ses inflorescences et la forme de ses fruits permet la séparation, d'ailleurs moins facile, d'avec l'autre espèce adventice *M. suaveolens*.

Le « *Genista Horrida* » (D. C.) dans la région lyonnaise

Par M. G. NÉTIEN

Le *Genista Horrida* ou « Genêt hérisson » a été étudié depuis bien longtemps dans notre région par les botanistes lyonnais, dont nous retrouvons les publications dans les *Annales de la Société Botanique*.

C'est ainsi qu'en 1878, l'abbé BOULU présente un échantillon du Mont-d'Or lyonnais, et dans le procès-verbal de la séance du 12 juillet 1877, le même auteur fait une observation sur la présence du *Genista Horrida* sur les bords du Garon.

LAVENIR, en 1912 (*C. R.*, tome XXVII, fig. 43), présente des échantillons fleuris du Genêt de Couzon. Enfin dans les différents comptes rendus d'herborisation au Mont-d'Or lyonnais, spécialement ceux de 1873 à 1890, par VIVIAN-MOREL, SAINT-LAGER, MAGNIN, GILLOT, nous retrouvons cité ce genêt.

Ayant eu récemment à étudier le Mont-d'Or lyonnais¹, nous avons cherché l'emplacement de sa station, et dans les différents ouvrages sa découverte.

Notre but, ici, sera de montrer l'état actuel du *Genista Horrida* dans la région lyonnaise, après avoir étudié les différentes stations signalées dans les Flores.

Rouy fait du Genêt lyonnais une forme qu'il différencie du type par :

« Port plus grêle, rameaux, ramuscules et épines plus allongés, plus ténus,

¹ G. NÉTIEN, Etude géo-botanique du Mont-d'Or Lyonnais. (Manuscrit, Faculté des sciences).